

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF792

présenté par

Mme Valérie Petit, Mme Grandjean, M. Orphelin, Mme Mauborgne, M. Haury, M. Bournazel,
Mme Degois, M. Cédric Roussel, M. Ledoux, Mme Magnier, Mme De Temmerman, Mme Firmin
Le Bodo, Mme O'Petit, Mme Lemoine, M. Cazenove, M. Raphan, M. Kerlogot et M. Vercaemer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.